

RCS : RENNES Code greffe : 3501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de RENNES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2009 B 01995 Numéro SIREN : 518 965 488 Nom ou dénomination : CARMES DEVELOPPEMENT
--

Ce dépôt a été enregistré le 28/02/2023 sous le numéro de dépôt 1825

30/09/2022

01825

DEPOT DU

28 FEV 2023

TRIBUNAL DE COMMERCE
DE RENNES

Actif		Au 30/09/2022			Au 30/09/2021
		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	
Capital souscrit non appelé					
Actif immobilisé	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions, brevets et droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	TOTAL				
	Terrains				
	Constructions				
	Inst. techniques, mat. out. industriels	8 807	8 148	659	1 445
	Autres immobilisations corporelles				
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	TOTAL	8 807	8 148	659	1 445
	Participations évaluées par équivalence				
	Autres participations	1 000		1 000	1 000
	Créances rattachées à des participations				209 545
	Titres immob. de l'activité de portefeuille				
	Autres titres immobilisés	61		61	61
	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
	TOTAL	1 061		1 061	210 607
Total de l'actif immobilisé		9 869	8 148	1 721	212 053
Actif circulant	Matières premières, approvisionnements				
	En cours de production de biens				
	En cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	TOTAL				
	Avances et acomptes versés sur commandes				
	Clients et comptes rattachés				
	Autres créances	1 346		1 346	
	Capital souscrit et appelé, non versé				
	TOTAL	1 346		1 346	
	Valeurs mobilières de placement				
	(dont actions propres :)				
	Instruments de trésorerie				
	Disponibilités	565 918		565 918	224 298
	TOTAL	565 918		565 918	224 298
Charges constatées d'avance		6 889		6 889	57
Total de l'actif circulant		574 153		574 153	224 355
Frais d'émission d'emprunts à étaler					
Primes de remboursement des emprunts					
Écarts de conversion actif					
TOTAL DE L'ACTIF		584 023	8 148	575 875	436 409
Renvois : (1) Dont droit au bail					
(2) Dont part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières					
(3) Dont créances à plus d'un an (brut)					
Clause de réserve de propriété	Immobilisations		Stocks	Créances clients	

30/09/2022

Passif		Au 30/09/2022	Au 30/09/2021
Capitaux propres	Capital (dont versé :	42 500)	42 500
	Primes d'émission, de fusion, d'apport		
	Ecarts de réévaluation		
	Ecarts d'équivalence		
	Réserves		
	Réserve légale	4 250	4 250
	Réserves statutaires		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	239 970	207 779
	Report à nouveau		
Aut. fonds propres	Résultats antérieurs en instance d'affectation		
	Résultat de la période (bénéfice ou perte)	24 773	47 090
	Subvention d'investissement	311 493	301 620
	Provisions réglementées		
	Total	311 493	301 620
	Titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total		
Dettes	Emprunts et dettes financières divers (3)		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers (3)	261 734	131 447
	Total	261 734	131 447
	Avances et acomptes reçus sur commandes (1)		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 016	1 432
	Dettes fiscales et sociales	631	1 908
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Dettes	Autres dettes		
	Instruments de trésorerie		
	Total	2 647	3 340
	Produits constatés d'avance		
	Total des dettes constatées d'avance et des instruments de trésorerie	264 381	134 788
	Écarts de conversion passif		
	TOTAL DU PASSIF	575 875	436 409
	Crédit-bail immobilier		
	Crédit-bail mobilier		
	Effets portés à l'escompte et non échus		
	Dettes et produits constatés d'avance, sauf (1),		
	à plus d'un an	117 063	131 447
	à moins d'un an	147 317	3 340
	Renvois : (2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
	(3) dont emprunts participatifs		

30/09/2022

		Du 01/10/2021 Au 30/09/2022		Du 01/10/2020 Au 30/09/2021	
		12 mois		12 mois	
Produits d'exploitation (1)	Ventes de marchandises				
	Production vendue : - Biens				
	- Services				
	Produits assimilés				
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Produits nets partiels sur opérations à long terme				
	Subventions d'exploitation				
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges				
	Autres produits				
		Total			
Charges d'exploitation (2)	Marchandises Achats				
	Variation de stocks				
	Matières premières et autres approvisionnements Achats				
	Variation de stocks				
	Autres achats et charges externes (3)		6 734		5 060
	Impôts, taxes et versements assimilés		103		103
	Salaires et traitements		579		33
	Charges sociales		1 043		1 041
	Dotations - sur immobilisations amortissements		786		1 133
	Reprises - sur actif circulant provisions				
	- pour risques et charges				
		Total	9 245		7 371
Résultat d'exploitation		A	-9 245		-7 371
Autres	Bénéfice attribué ou perte transférée	B	38 390		65 893
	Perte supportée ou bénéfice transféré	C			
Produits financiers	Produits financiers de participations (4)				
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé (4)				
	Autres intérêts et produits assimilés (4)		0		0
	Reprises sur provisions, transferts de charges				
	Différences positives de change				
		Total	0		0
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions				
	Intérêts et charges assimilées (5)				
	Différences négatives de change				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
		Total			
Résultat financier		D	0		0
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (± A ± B - C ± D)		E	29 145		58 521

30/09/2022

		Donc 1 ^{er} 10/2021	Donc 1 ^{er} 10/2020
		Au 30/09/2022	Au 30/09/2021
		12 mois	12 mois
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions et transferts de charge		
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
Résultat exceptionnel			
Participation des salariés aux résultats		G	
Impôt sur les bénéfices		H	
		4 372	11 431
BÉNÉFICE OU PERTE (± E ± F - G - H)		24 773	47 090

- (1) Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs
incidence après impôt des corrections d'erreurs
- (2) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs
incidence après impôt des corrections d'erreurs
- (3) Y compris - redevances de crédit-bail mobilier
- redevances de crédit-bail immobilier
- (4) Dont produits concernant les entités liées
- (5) Dont intérêts concernant les entités liées

Table des matières

1	Faits caractéristiques de l'exercice.....	2
1.1	Évènements principaux.....	2
1.2	Principes, règles et méthodes comptables.....	2
2	Informations relatives au bilan.....	3
2.1	Actif.....	3
2.1.1	Immobilisations incorporelles.....	3
2.1.2	Immobilisations corporelles.....	3
2.1.3	Tableaux des amortissements.....	4
2.1.4	Immobilisations financières.....	4
2.1.5	Produits à recevoir.....	4
2.1.6	Créances.....	6
2.2	Passif.....	7
2.2.1	Capitaux propres.....	7
2.2.2	Dettes financières et autres dettes.....	8
2.2.3	Charges à payer.....	9
3	Informations relatives au compte de résultat.....	10
4	Impôt sur les bénéfices.....	10

EURL CARMES DEVELOPPEMENT

Annexe aux comptes de l'exercice clos-le 30/09/2022

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

1 Faits caractéristiques de l'exercice

1.1 Évènements principaux

Aucun événement ni élément significatif ne sont survenus au cours de l'exercice.

1.2 Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du règlement 2016-07 de l'ANC.

Les règles ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices.

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

2 Informations relatives au bilan

2.1 Actif

2.1.1 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, déduction faites des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

2.1.2 Immobilisations corporelles

2.1.2.1 Principaux mouvements de l'exercice

	Augmentations		Diminutions	
	Réévaluation	Acquisition Apports Virements	Virements poste à poste	Cessions rebuts
Terrains	-	-	-	-
Construction sur sol propre	-	-	-	-
Construction sur sol d'autrui	-	-	-	-
Installations techniques, matériel et outillage industriels	-	-	-	-
Installations générales, agencements, aménagements divers	-	-	-	-
Matériel de transport	-	-	-	-
Matériel de bureau et informatique, mobilier	-	-	-	-
Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-
Avances et acomptes	-	-	-	-

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

2.1.3 Tableaux des amortissements

Amortissement et dépréciation	Début de l'exercice	Augmentations		Diminutions		Fin de l'exercice
		Amortissement	Dépréciation	Amortissement	Depreciation	
Incorporelles	-	-	-	-	-	-
Corporelles	7 362	786	-	-	-	8 148
Financières	-	-	-	-	-	-
TOTAL						

2.1.4 Immobilisations financières

	Augmentations		Diminutions	
	Réévaluation	Acquisition apports Virements	Virement poste à poste	Cessions Rebuts
Participations évaluées par équivalence	-	-	-	-
Titres de participation (y compris évaluées par équivalence, ci-dessus)	-	-	-	-
Créances rattachées à des participations	-	155 454	365 000	-
Autres titres immobilisés	-	-	-	-
Prêts et autres immobilisations financières	-	-	-	-

2.1.5 Produits à recevoir

Libellés	Montant
INTERETS COURUS	
Immobilisations financières	-
Participations groupe	-
Participations Hors groupe	-

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Clients	-
Associés	-
Valeurs mobilières de placements	-
ACTES RECUS	
Factures à établir	-
RRR à obtenir, avoirs à recevoir	-
Personnel	-
Sécurité sociale	-
État	-
Divers	-
TOTAL	

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

2.1.6 Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur comptable. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à celle-ci.

ETAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations	-	-	-
	Prêts	-	-	-
	Autres immobilisations financières	-	-	-
	Clients douteux ou litigieux	-	-	-
	Autres créances clients	-	-	-
DE L'ACTIF CIRCULANT	Créance représentative des titres prêtés ou remis en garantie	-	-	-
	Personnel et comptes rattachés	-	-	-
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	-	-	-
	Etat et autres collectivités publiques	Impôt sur les bénéfices	1 346	1 346
		Taxe sur la valeur ajoutée	-	-
		Autres impôts, taxes et versement assimilés	-	-
		Divers	-	-
	Groupes et associés	-	-	-
	Débiteur divers	-	-	-
	Charges constatées d'avance	6 889	6 889	-
TOTAL				

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

2.2 Passif

2.2.1 Capitaux propres

2.2.1.1 Tableau de variation des capitaux propres

Libellés	N-1	+	-	N
Capital	42 500	-	-	42 500
Primes, réserves et écarts	212 030	32 191	-	244 221
Report à nouveau	-	-	-	-
Résultat	47 091	-	22 318	24 773
Subventions d'investissement	-	-	-	-
Provisions réglementées	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-
TOTAL				

2.2.1.2 Capital

Le capital est composé de 1 700 parts sociales de 25 €uros de valeur nominale.

Il n'y a pas eu de changement au cours de l'exercice.

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

2.2.2 Dettes financières et autres dettes

	Montant brut	A 1 an au plus	A + d'1 an et 5 ans au +	A + de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-	-	-
Emprunts et dettes établissement de crédit				
- A 1 an max à l'origine	-	-	-	-
- A + d'1 à l'origine	-	-	-	-
Emprunts et dettes financières Divers	117 064	-	117 064	-
Fournisseur et comptes rattachés	2 016	2 016	-	-
Personnel et comptes rattachés	-	-	-	-
Sécurité sociales et autres organismes	631	631	-	-
Impôts sur les bénéfices	-	-	-	-
TVA	-	-	-	-
Obligations cautionnées	-	-	-	-
Autres impôts et taxes	-	-	-	-
Dettes sur immobilisation Et comptes rattachés	-	-	-	-
Groupe et associés	144 670	144 670	-	-
Autres dettes	-	-	-	-
Dettes titres empruntés ou rem. Garant	-	-	-	-
Produits constatés d'avance	-	-	-	-
TOTAL				

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

2.2.3 Charges à payer

Libellés	Montant
CONGES A PAYER	
Congés provisionnés	-
Charges sociales provisionnées	-
Charges fiscales provisionnées	-
INTERETS COURUS	
Emprunts et dettes assimilées	-
Dettes part. groupes	-
Dettes part. hors groupes	-
Dettes sociétés en participation	-
Fournisseurs	-
Associés	-
Banques	-
Concours bancaires courants	-
AUTRES CHARGES	
Factures à recevoir	720
RRR à accorder, avoirs à établir	-
Participation des salariés	-
Personnel	-
Sécurité sociale	631
Autres charges fiscales	-
Divers	-
TOTAL	



3 Informations relatives au compte de résultat

	France	Export et communautaire	Total
Ventes marchandises	-	-	-
Production vendues :	-	-	-
- Biens	-	-	-
- Services	-	-	-
Chiffre d'affaires net	-	-	-

4 Impôt sur les bénéfices

	Résultat courant	Résultat exceptionnel	Participation salariés
Résultat avant impôts	29 145	-	-
Impôt au taux de : 15%	4 372	-	-
Impôt sur PVL	-	-	-
Résultat après impôts	24 773	-	-

Période du 01/10/2021 au 30/09/2022 (Bilan)

Sommaire

1	<i>Comptes annuels</i>	3
1.1	Attestation de présentation des comptes	4
1.2	Bilan actif	5
1.3	Bilan passif	6
1.4	Compte de résultat	7
1.5	Annexe Simple	9
1.6	Bilan actif (détail)	20
1.7	Bilan passif (détail)	21
1.8	Compte de résultat (détail)	22
2	<i>Déclaration et liasse fiscale</i>	23
2.1	2065 Impôt sur les sociétés	24
2.2	2065 bis	25
2.3	2050 Bilan actif	26
2.4	2051 Bilan passif	27
2.5	2052 Compte de résultat	28
2.6	2053 Compte de résultat (suite)	29
2.7	2054 Immobilisations	30
2.8	2055 Amortissements	31
2.9	2056 Provisions inscrites au bilan	32
2.10	2057 Etat des créances et dettes	33
2.11	2058-A Détermination résultat fisc.	34
2.12	2058-B Déficits prov. non deduct.	35
2.13	Provisions non déductibles	36
2.14	2058-C Affectation du résultat	37
2.15	2059-A Détermin. plus moins-values	38
2.16	2059-B Affectation plus values C/T	40
2.17	2059-C Suivi des moins values L/T	41
2.18	2059-D Affectation plus values L/T	42
2.19	2059-E Détermination VA produite	43
2.20	2059-F Capital social	44
2.21	2059-G Filiales	45
2.22	Détail des charges constatées d'avance	46



EURL CARMES DEVELOPPEMENT

01/10/2021 au 30/09/2022

Plaquette

10 Parc de Louzillais

35740

PACE

COPIE CONFORME



• **HELEOS Rennes - Siège social**

Immeuble Cap Nord B - 4 allée Marie Berhaut
CS 11125 - 35011 Rennes cedex
Tél 02 99 30 91 23 - Fax 02 99 30 28 15
Email : contact@heleos.com
Site internet : www.heleos.com

• **HELEOS Rennes Quai**

11, quai d'Ille et Rance - 35000 Rennes

• **HELEOS Bruz**

22, rue Louis Blériot - 35170 Bruz

• **HELEOS Pontivy**

58, rue du Général de Gaulle - 56300 Pontivy

• **HELEOS Vannes**

17, allée F.J. Broussais - 56000 Vannes

CARMES DEVELOPPEMENT
Société à responsabilité limitée
au capital de 42 500 euros
Siège social : 10 parc de Louzillais
35740 PACE
518965488 RCS RENNES

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 31 DECEMBRE 2022
AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2022

DEUXIEME DÉCISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2022 s'élevant à 24.773,28€ de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	24.773,28€
A titre de dividende global à l'associé unique soit 10,24€ par part	17.414,00€
Le solde	7.359,28€
En totalité aux « autres réserves » qui s'élèvent ainsi à 247.330€.	

L'associé unique déclare être informé que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,
- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8% - CGI, art. 117 quater),
- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,
- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2022 sont éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts.

Ce dividende sera mis en paiement dès ce jour.

De plus, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

L'associé unique reconnaît avoir été informé qu'en application de l'article L. 131-6, III, 2° du Code de la sécurité sociale, les dividendes perçus par l'associé qui a le statut TNS dans la Société, son conjoint ou le partenaire auquel il est lié par un pacte civil de solidarité ou ses enfants mineurs non émancipés, sont assujettis :

- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de son compte courant,
- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de son compte courant.

Conformément à la loi, l'associé unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice	Dividende global
30/09/2021	14 900 €
30/09/2020	13 000 €
30/09/2019	10 000 €

Jean-Claude CARMES
Gérant

